Nouvelles des villes et cantons romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **18 (1971)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouvelles des villes et cantons romands

Nouvelle présentation de «Protection civile»

A plusieurs reprises déjà nous avons exprimé nos sentiments — qui sont aussi ceux de la Commission romande d'information — quant à la présentation de la revue de l'USPC et quant à la part large qui est faite aux textes de langue française.
Sentiments qui sont très positifs, et qui le sont encore davantage, alors que le rédacteur en chef M. Herbert Alboth a amélioré la mise en page et la mise en relief des diverses parties de notre journal, comme on a pu s'en rendre compte dès le No 2 (février 1971).
Il nous plaît donc de féliciter l'intéressé pour son esprit d'initiative et pour la nouvelle présentation de «Protection civile — Zivilschutz». Ceci étant, nous sommes toujours davantage persuadé qu'une fusion avec un autre journal, quel qu'il soit, ne s'impose en aucune façon. Et ce n'est pas le dernier numéro de «Schutz und Wehr» qui nous fera changer d'avis. Au contraire...
Le numéro en question est effectivement consacré presque entièrement aux problèmes de l'espionnage et de la subversion, et si de tels problèmes doivent retenir notre attention... nous ne les voyons guère figurer dans la revue de l'USPC qui doit faire pénétrer les notions de protection civile dans les couches les plus large de la population. Alors, et pour l'amour du ciel, ne mélangeons pas... ce qui ne doit pas l'être!

Expositions dans les Grands Magasins

Après la belle réussite de l'exposition organisée à l'Innovation à Lausanne, et placée sous le signe «La protection civile nous concerne tous». C'est à *Bienne* qu'a eu lieu la suivante, et dont nous ne pouvons guère parler, car aucun renseignement touchant cette manifestation n'est venu jusqu'à nous. Dommage...
Quant à la troisième de ces expositions, elle a été mise sur pied à *Payerne*, où la direction de l'Innovation — et plus spécialement son directeur M. Ferrari — lui avait large place. L'inauguration a eu lieu le 15 mars, en présence de nombreuses personnalités représentant l'USPC, sa section vaudoise, la CRI, l'OFPC, l'Office cantonal vaudois, la Municipalité de Payerne et son chef local. Manifestation sympathique, qui a permis au Municipal délégué à la protection civile de dire tout le bien qu'il pensait de cette organisation. Et comme l'avait fait Monsieur le Conseiller d'Etat P. Aubert, à Lausanne, M. le Municipal Bryoif a dit des choses fort pertinentes à ce sujet, que nous reproduisons intégralement ci-dessous:

«Il ne m'appartient pas ici de donner une définition concrète de la protection civile; d'autres voix plus autorisées que la mienne le feront peut-être dans le cadre de cette manifestation; c'est bien plutôt en tant que municipal de la police responsable de la protection civile que je prends la parole à ce vernissage. Si la protection civile nous concerne tous, tous n'en sont pas convaincus — tant s'en faut.
L'efficacité de la protection et son utilité ne seront pleinement réalisées et appréciées que dans la mesure où un personnel instruit et conscient de ses responsabilités sera prêt à intervenir pour secourir et aider son prochain et protéger ses biens.
Or, il faut bien le reconnaître — le cacher serait trahir la vérité — peu de citoyens ont compris jusqu'à maintenant la nécessité et l'utilité de la PC, et pourtant il ne fait aucun doute que la croissance démographique mondiale prend des proportions alarmantes et qu'elle porte en elle les germes d'un conflit éventuel. Certains prétendent même qu'il est inéluctable serons-nous épargnés? Bénéficierons-nous comme lors des deux précédents conflits mondiaux de la chance extraordinaire que nous avons connue? Il ne m'appartient pas de trouver une réponse, j'en serais d'ailleurs bien incapable mais par contre je sais qu'il est du devoir des autorités de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour protéger et préserver la vie de nos concitoyens.
La ville de Payerne et son Conseil communal viennent de franchir un pas important en votant — avec certaines réticences il est vrai — les crédits nécessaires à la construction d'un Centre opératoire protégé. D'autres constructions seront nécessaires et d'autres crédits devront être demandés. C'est pourquoi l'exposition présentée par les Grands Magasins Innovation vient à son heure, et elle permettra aux habitants de notre région de mieux réaliser et comprendre le nécessité de la protection civile.
C'est pourquoi et pour conclure, je voudrais au nom des autorités municipales exprimer ma gratitude et mes remerciements à la Direction des Grands Magasins Innovation SA, et en particulier à M. Ferrari, responsable de la succursale de Payerne, pour le soin et le zèle qu'ils ont mis à présenter cette exposition.»
Rien à rajouter à cela sinon pour dire combien furent intéressantes les explications du chef local Merminod, et combien fut sympathique la réception qui mit un point final à cette inauguration.

D'autres expositions vont se suivre

Mais, après Payerne, l'intérêt porté par la chaîne des Grands Magasins Innovation — Grand Passage à la protection civile ne s'arrêtera pas là, puisque nous notons les expositions suivantes:

Sierre «Innovation» 19 avril au 1er mai

Porrentruy «Innovation» 21 mai au 5 juin

Neuchâtel «Aux Armourins» 14 au 26 juin

La Chaux-de-Fonds «Au printemps» 16 au 28 août

Genève «Au Grand-Passage» 13 au 25 septembre

Martigny «Innovation» 11 au 23 octobre

Avec fort probablement une exposition également à Fribourg, mais dont nous n'avons pas la date.
La CRI est persuadée que les offices cantonaux, les sections de l'USPC et les chefs locaux feront l'impossible pour que ces expositions servent notre cause dans la plus large mesure possible. Aidés en cela par l'USPC, et son chef de presse, qui mettent à disposition du matériel d'information très frappant.

Berne (Jura)

Le chef de l'Office cantonal bernois de la protection civile, M. Jean Comment, nous fait tenir les lignes suivantes, qui montrent les difficultés que les promoteurs de la PC doivent vaincre, et les chefs locaux en particulier.

«L'Office cantonal de la protection civile a organisé récemment 3 rapports annuels avec les 149 chefs locaux du canton. Les 31 responsables des communes du Jura se sont retrouvés à Courgenay, patrie de «La Petite Gilberte». Ces rapports annuels permettent de garder un étroit contact avec des hommes qui se dépensent sans compter pour la cause de la protection civile. Malgré tous les efforts que déploient la Confédération, les cantons, la Commission romande d'information et l'Union suisse pour la protection des civils, force est bien de constater que la protection civile n'avance qu'à petits pas. A qui ou à quoi attribuer cette lenteur? Certainement pas aux chefs locaux; on peut même prétendre sans exagération que c'est à eux qu'il faut décerner la palme pour ce qui s'est fait jusqu'à ce jour.

Plusieurs facteurs relatifs à cette lenteur peuvent être évoqués. Dans bien des communes et des établissements, on n'a pas encore ou peu reconnu la nécessité de la protection civile; on n'y croit pas encore. Bien que des subventions assez élevées soient allouées (jusqu'à 90 % pour certains communes du canton), le point financier joue un rôle important, car les communes ont aussi d'autres problèmes urgents à résoudre. Des quatre centres régionaux d'instruction prévus au Jura, 2 sont aujourd'hui approuvés mais pas encore construits, de sorte que les cours d'instruction ne peuvent pas débuter sur une grande échelle. Faute de place, le matériel nécessaire aux organisme de protection n'est pas commandé. Pour comble de malheur, les magasins ne sont plus subventionnés, jusqu'à nouvel avis, que sous certaines conditions (frein sur la surchauffe).
Cette brève énumération montre une partie des difficultés auxquelles doivent faire face les chefs locaux. L'office cantonal met tout en œuvre afin d'aider dans la plus large mesure les communes et les établissements dans l'accomplissement de leurs tâches. Les très nombreuses questions qui furent posées lors du rapport de Courgenay démontrent cependant que tout n'est pas encore parfait dans la mise en place de la protection civile.
Le maire de la patrie de «La Petite Gilberte», M. Monnin, apporta le cordial salut du Conseil communal et offrit l'apéritif. En termes précis, il remercia les chefs locaux du Jura pour la belle tâche qu'ils accomplissent dans le but de secourir son prochain. Il ne cacha pas non plus sa satisfaction en disant que Courgenay possède déjà son PC avec un grand poste d'attente pour les sapeurs-pompiers de guerre. La visite de ces belles installations mit fin à cette journée au cours de laquelle d'autres questions administratives furent traitées.»

Genève

Le comité de l'Association genevoise pour la protection civile a bien voulu nous envoyer son

Rapport annuel 1970

que nous reproduisons ci-dessous (tout en souhaitant que les autres sections cantonales de l'USPC fassent de même):

«Grâce au travail remarquable réalisé par le Service cantonal de la protection civile d'une part, et par les grandes Communes d'autre part, on peut constater aujourd'hui que la protection civile a fait des progrès réjouissants dans le canton de Genève. Il est permis de souligner que notre Association, par les efforts d'information incessants qu'elle déploie en vue de préparer la population à recevoir la protection civile, a apporté une importante contribution aux efforts des autorités.

L'activité de nos organes

L'Assemblée générale, au cours de laquelle ont été élus les membres du comité et des commissions d'information et de secourisme auxiliaire, a siégé le 8 mai 1970.
Le comité et le bureau du comité ont été réunis 3 fois, alors que les Commissions d'information et de secourisme auxiliaire ont tenu également des séances.

Commission d'information

M. Bernard Bauer, qui a repris la présidence de la Commission d'information des mains de M. John Chevalier, présente un rapport détaillé des activités de sa commission (que nous reproduirons dans le prochain numéro, red.). Soulignons que M. Chevalier continue à apporter son précieux concours à la Commission d'information, au sein de laquelle il assume la tâche de rédacteur du bulletin.

Commission de secourisme auxiliaire

M. le Professeur Jean-Aimé Baumann expose dans un rapport détaillé les importants projets de la commission qu'il préside. (Red. — que nous reproduirons également dans le numéro de mai.)

La protection civile et la jeunesse

L'Association a pris connaissance avec une grande satisfaction de l'introduction de cours de secourisme dans certaines classes du cycle d'orientation. Consciente de l'extrême importance des contacts avec la jeunesse, l'Association tentera notamment par des concours organisés dans le cadre d'expositions de protection civile d'attirer l'attention du jeune public.

Recrutement des membres

Voici l'état des membres à fin 1970:
Membres individuels: 216 (190 en 1969)
Membres collectifs (établissements, groupements et communes): 109 (82 en 1969)
Un certain nombre de personnes ont cessé de payer leur cotisation, ce qui les a exclues du nombre des membres. Nous avons néanmoins pu compter 70 nouveaux membres individuels; cette augmentation réjouissante peut être attribuée à la participation de l'Association à l'exposition organisée en mai 1970 lors de la célébration du 100e anniversaire de la Société suisse des sapeurs-pompiers. Nul doute que cette augmentation provient également des efforts déployés par Monsieur R. Pelletier lors des cours d'introduction de Bernex (Red. dont nous dirons prochainement les idées à ce sujet).
Une campagne de propagande dans les pharmacies de Genève est en préparation. De la documentation sur l'Association sera distribuée à la clientèle.

Relations avec les services cantonal et municipal de protection civile

La présence au comité en qualité de conseillers techniques des directeurs des Services cantonal et municipal de protection civile permet à l'Association d'entretenir des liens étroits avec ces services officiels. Rappelons que le but de notre Association étant de seconder les autorités chargées d'organiser la protection civile, il est essentiel que nos contacts avec ces organes officiels soient fréquents.

Relations avec l'organisation internationale de protection civile

L'OIPC met à la disposition de notre Association sa documentation extrêmemnet complète. De plus, elle se charge de l'important travail que constitue l'expédition du bulletin de l'Association.

Relations avec l'union suisse pour la protection des civils

MM. Jean Naef et John Chevalier représentent notre Association auprès du Comité central de l'USPC. Ils ont eu l'occasion de transmettre à l'USPC le point de vue de l'Association à plusieurs reprises, notamment en ce qui concerne la réalisation d'un film conçu par l'USPC et le projet de fusion du journal «Protection civile» avec la revue «Schutz und Wehr».

Relations avec les autres sections de l'USPC

Notre Association entretient des contacts réguliers avec les sections romandes de l'USPC, chaque fois notamment qu'une prise de position importante sur le plan suisse doit être communiquée au Comité central de l'USPC.»

Valais

Un article fort intéressant a paru dans la *Tribune de Genève*, et rédigé par M. Roten, correspondant de ce journal pour le Valais. Avec l'autorisation de l'intéressé, et d'accord avec le chef de l'Office cantonal PC du Valais, M. Albert Taramarcaz, nous reproduisons l'article en question qui nous paraît revêtir un grand intérêt.

Le barrage de Mattmark est peut-être devenu le plus sûr de Suisse

«Tandis que la décision du juge d'instruction extraordinaire chargé d'enquêter sur les responsabilités de la catastrophe de Mattmark faisait grand bruit, la démonstration d'installations de sécurité au même barrage passait à peu près complètement inaperçue.
De quoi s'agit-il? D'abord d'une première installation d'alarme qui a été montée à la salle de gymnastique de Stalden, où elle fut présentée par le colonel-divisionnaire Honegger, chef des troupes de transmission, et le major Mairet, à un groupe de spécialistes représentant les fabriques qui ont conçu pour Mattmark tout un système de sécurité.
En cas de rupture du barrage de Mattmark, la centrale érigée provisoirement à Zermeiggern pourrait en quelques secondes donner l'alarme aux centres de protection civile de Saas-Grund, Stalden et Viège. Si les lignes des PTT devaient être détruites, il resterait la possibilité de donner la même alarme par liaison radio.

L'eau à Viège en vingt minutes!

Tout le système d'alarme de Mattmark se compose d'éléments relativement petits et d'apparence simples. Quatre petites boîtes en contiennent les appareils principaux, interchangeables en quelques secondes en cas de réparation imprévue. Un service de contrôle permanent veille à ce que les installations de Mattmark à Viège soient toujours en parfait état de fonctionnement.
Des essais d'alarme ont été effectués, ils prouvèrent qu'en un temps n'excédant pas une seconde les centres de protection civile étaient alertés.
Seuls sans doute, les spécialistes ont entièrement compris comment le système d'alarme de Mattmark fonctionne. Un câble se trouve à l'intérieur du barrage dont on sait qu'il n'est pas en béton. La centrale d'alarme est sitvée à sa gauche (sa construction n'est pas achevée).
Des lampes de contrôle de différentes couleurs s'allument en cas de danger dans les centrales de Mattmark, Saas-Grund, Stalden et Viège. Telle ou telle couleur indique au personnel de surveillance le dérangemeent ou le danger dont il peut s'agir.
En cas de grave danger, la population de Saas-Grund aurait cinq minutes, celle de Stalden, treize et celle de Viège vingt minutes pour se mettre à l'abri. En théorie tout au moins, mais il est certain que les obstacles naturels retarderaient le dévalement de l'eau vers la vallée.
Du reste, le genre de construction du barrage de Mattmark garantit que toute la quantité d'eau contenue dans le bassin d'accumulation ne pourrait jamais se déverser dans la vallée.

Sirènes pneumatiques

Vingt et une sirènes spécialement conçues ont été installées entre Saas-Grund et Viège Baltschider, afin de permettre l'alarme même en cas de rupture du courant électrique. Ces sirènes fonctionnent selon un système d'air comprimé.

Les installations conçues pour la sécurité du barrage de Mattmark sont les premières du genre en Suisse. Leur démonstration a grandement impressionné ceux qui ont eu l'occasion d'y participer.
Il semble bien que dans le cas particulier, le Département militaire fédéral, les autorités cantonales, la protection civile et l'entreprise exploitante, n'aient rien négligé pour assurer la sécurité des vallées de Saas et du Rhône.»

Remarques au sujet de l'«Alarme-eau»

Tous ceux qui ont eu l'occasion de s'occuper de la protection des barrages et de l'«Alarme-Eau» — et ça été le cas du soussigné à Genève — seront heureux de constater que des conceptions nouvelles et des moyens modernes sont actuellement pris en considération. Et c'est fort heureux pour les populations intéressées!

J. Chevalier président de la CRI

L'Union suisse pour la protection des civils

édité le journal «Protection civile». Des exemplaires de cette publication, ainsi que du matériel de documentation peuvent être commandés à des fins de propagande ou d'information au Secrétariat central, à Berne.
Un service spécial d'illustrations et de clichés est en outre à la disposition des personnes intéressées, dans les cantons et les communes.

Secrétariat: Schwarztorstrasse 56, 3007, Berne, tél. 031 25 65 81

Für den Zivilschutz unentbehrlich
Die DOMINIT-Notbeleuchtung schaltet bei Stromausfall selbsttätig ein und bei Rückkehr der Spannung ebenso wieder aus.
Keine Wartung, stets einsatzbereit, S.E.V. geprüft.

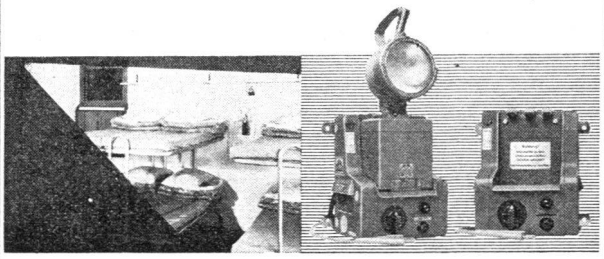

Dominit-Notbeleuchtung im Schutzraum eines Notspitales. Modell W 270/Z 345 für ortsfesten oder tragbaren Einsatz. Modell S 208/US und System S 300 für feste Aufputzmontage. Verlangen Sie ausführliche Unterlagen durch die Generalvertretung

Angst+Pfister
8052 Zürich Thurgauerstrasse 66 Tel. 051 576660

Beachten Sie bitte unsere neue Telefonnummer 051 50 20 20

Projekta-Bau AG
4600 Olten Aarburgerstrasse 27 Telefon 063 21 41 85

Wir führen aus:
Grundwasser- und
Feuchtigkeitsisolationen aller Art
Trinkwasserbehälter-Innenauskleidungen
mit Kunststoff-Folien